

Sujet traité lors de l'atelier :

Réhabilitation d'un Service Militaire Citoyen



Nos propositions:

Encadrement par des militaires professionnels formés aux méthodes pédagogiques d'enseignement. Durée initiale obligatoire de 3 mois + 3 mois facultatifs durant lesquels plusieurs activités spécifiques seront proposées (exemple : sensibilisation à l'écologie, activités civiques...). Ce Service National sera rémunéré par une «solde».